

Préparez vos Impôts 2020

Afin de mieux se préparer, voici une liste des différents relevés et documents qu'il faut avoir en main.

Si au cours de l'année 2020...

Vous devez fournir...

Vous avez travaillé :

⇒ T4/Relevé 1 de chacun de vos emplois

Vous avez reçu de l'assurance emploi :

⇒ T4E

Vous avez reçu des prestations d'urgence ou de relance en lien avec la COVID-19 (PCU, PCUE, PCRE, PCMRE, PCREPA) :

⇒ T4A / Relevé 1

Si vous avez fait une demande directement auprès de Revenu Canada. Les montants devront être déclarés aux lignes 13000 au fédéral et aux lignes 154 et 169 au provincial, en inscrivant 16 à 153.

⇒ T4E

Si vous avez fait une demande auprès de Service Canada. Les montants devront être déclarés aux lignes 11900 au fédéral et 111 au provincial.

Vous avez reçu de l'aide sociale, SAAQ ou CSST :

⇒ T5007/Relevé 5

Vous étiez à la retraite ou à votre pension :

⇒ T4A(P)/Relevé 2 (Régie des rentes du Québec)
T4A(OAS) (Sécurité de la vieillesse)
T4A/Relevé 2 (autres pensions de retraite)
T4RSP/Relevé 2 (revenu d'un REER)
T4RIF/Relevé 2 (revenu d'un FERR)

Vous aviez 70 ans ou plus et avez payé pour des services de maintien à domicile ou des activités physiques, artistiques, culturelles ou récréative.

⇒ Factures et contrats de services (tonte du gazon, déneigement, entretien ménager, inscription au gym, piano, etc.)

Vous avez reçu des versements anticipés (maintien à domicile, prime au travail, etc.):

⇒ Relevé 19

Vous étiez locataire

Vous étiez propriétaire

Ne pas oublier

⇒ Relevé 31

⇒ Votre compte de taxes municipales

Vous étiez aux études postsecondaires (cégep, université):

⇒ T4A/relevé 1 (si vous avez reçu une bourse)
T2202 / Relevé 8 (pour les frais de scolarité)

Vous remboursez un prêt étudiant:

⇒ Une preuve de paiement des intérêts

Vous avez reçu de l'Assurance parentale (RQAP):

⇒ Relevé 6

Vous avez payé une pension alimentaire imposable: (La pension alimentaire, imposable ou non, doit être déclarée)

⇒ Vos reçus

Vous avez payé des frais de garderie pour travailler ou aller aux études:

⇒ Le(s) reçu(s) de la personne qui a gardé l'enfant (Le reçu doit indiquer le NAS de cette personne, pas le vôtre)
⇒ Les relevés 24 de la garderie

Vous avez des revenus d'intérêts, dividendes, etc.:

⇒ T3/Relevé 16 ou un T5/Relevé 3

Vous avez cotisé à un Fonds des travailleurs/REER:

⇒ Relevé 10 / Reçu de votre institution financière

Vous avez payé des frais médicaux ou êtes allé à l'extérieur pour recevoir des soins:

⇒ Vos reçus (repas, hébergement, transport, dons)

Vous avez fait des dons à des organismes de bienfaisance ou avez donné à des partis politiques:

Vous avez donné des acomptes provisionnels:

⇒ L'état de compte du ministère

Feuillets: Au fédéral, commence généralement par « T » ; Au provincial, commence par « Relevé »